

■ **Finan S. à r.l.**, à Saint-Sulpice (VD), CH-550-0080052-2, recouvrement de créances et placements (FOSC du 27.06.2003, p. 14). Statuts modifiés les 29 juin 2007 et 6 septembre 2007. Siège transféré à Crissier, rue de Morges 22. Di Venuto Paolo, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède CHF 11'000 de sa part de CHF 21'000 à la gérante Di Venuto Maïte, nouvelle associée avec une part de CHF 11'000; elle continue à signer individuellement. Le solde de la part soit CHF 10'000 est cédé à Di Venuto Romain, d'Italie, à Denges, nouvel associé sans signature avec une part de CHF 10'000.

Journal no 10634 du 07.09.2007
(04108110 / CH-550.0.080.052-2)